CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES 15 octobre 2018 – Montels

Compte-rendu synthétique n°39

Etaient présents:

Isabelle Bagdassarian, François Bourges, Anne Calvet, Christiane Causse, Nicolas De Munnick, Bernard Defaut, Gaëlle Fedrigo, Florence Guillot, Steve Hagimont, Jean Paul Métailié, Jean Michel Minovez, Sylvette Monier, Annie Ouin, Patrice Poujade, Jean Michel Salles

Etaient excusés :

Alain Chatelet, Jean Clottes, Gilles Corriol, Marc Deconchat, Claude Dubois, Corinne Eychenne, Mélanie Gambino, Olivier Guillaume, Christian Juberthie, David Labat, Gérard Largier, Frédéric Maksud, Jean Maurette, Emmanuel Menoni, Gilles Pottier, Aurélien Ribes, Philippe Sahuc.

Rédaction:

Isabelle Bagdassarian, Anne Calvet, Gaëlle Fedrigo

Ordre du jour de la réunion

- Mot d'ouverture de la 39ième plénière
- Composition du Conseil scientifique, tour de table
- Interventions sur les brûlages pastoraux de Denis Clément et du capitaine Patrick Antoniutti
- Rencontres scientifiques 2019 et prospective territoriale
- Avancée des groupes de travail
- Point calendrier

MOT D'OUVERTURE DE LA 39^{IEME} PLENIERE

Un tour de table est réalisé et il est précisé aux personnes présentes qu'il manque quelques photos afin de compléter le trombinoscope. Trois nouvelles personnes sont accueillies : Annie Ouin du laboratoire de recherche UMR DYNAFOR, en tant qu'écologue du paysage. François Bourges, géologue spécialiste des milieux souterrains. Patrice Poujade spécialiste de la langue occitane enseignant chercheur au sein de l'unité CRESEM de l'université de Perpignan.

Bernard Cavaillé, élu du bureau invité à la présentation prévue sur les feux pastoraux est excusé.

Le compte-rendu de la réunion n°38 du 14 juin 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents. Il sera mis en ligne sur le site du PNR.

INTERVENTIONS SUR LES BRULAGES PASTORAUX

Le support de l'intervention sera envoyé aux membres du CS. Messieurs Denis Clément (technicien ONF et animateur de la cellule départementale de brûlage dirigé) et Patrick Antoniutti (capitaine des sapeur-pompiers, chef du centre de secours de Tarascon , spécialiste des feux de forêt et des brûlages dirigés)présentent un état des lieux des brûlages pastoraux en Ariège, et des incendies de forêts incontrôlés qui se multiplient, dans un contexte de fort enfrichement lié à la déprise agricole, entraînant la disparition de la construction de pare feux et des pratiques collectives de gestion des feux.

Les deux intervenants commencent par un historique des brûlages pastoraux en rappelant qu'autrefois la pratique des feux illégaux était punie sévèrement. Au début du XVIIIème siècle l'Ariège a connu son plus fort taux de déboisement, ce qui a entraîné 4 ou 5 événements désastreux et a amené aux lois et mesures de restauration des terrains de montagne (RTM) à la fin du XIXème siècle.

Aujourd'hui les feux peuvent dégénérer rapidement : le mode de gardiennage en estive a changé : autrefois les bergers mettaient le feu quand il le fallait, aujourd'hui quand ils le peuvent. Ces brûlages peuvent mal tourner, ou encore ceux des chasseurs qui font un feu pour se réchauffer... En 2012, par exemple, un incendie a été déclenché simplement en raison d'une cigarette mal écrasée et d'un coup de vent.

De plus, les terrasses enfrichées aujourd'hui ne constituent plus des pare-feux. Les enjeux sont multiples et la concertation reste la clé d'un brûlage réussi.

Le capitaine Antoniutti du SDIS rappelle aussi que le brûlage dirigé n'est pas le seul outil existant pour rouvrir les milieux ou pour protéger les territoires contre les incendies, mais qu'il est très utile sur des terrains d'altitude non mécanisables II donne l'exemple d'un chantier sur Cazenave où une jeune éleveuse en cours d'installation opposée à l'usage du feu est parvenue à entretenir ses parcelles par le giro-broyage jusqu'à des pentes de 30% puis a fait finalement appel à la cellule. Elle est à présent satisfaite de l'opération.

Les changements du climat et ses effets sur les feux

Les intervenants insistent sur les effets du changement climatique : entre 1994 et 2003 il a fallu ajouter des citernes pour contrôler les feux. Aujourd'hui, les terres sont de plus en plus sèches, et le vent souffle de plus en plus fort du sud-ouest. La déprise agricole implique aussi plus d'enfrichement. Tous facteurs confondus, on constate que les feux deviennent incontrôlables. A Suc, un incendie a par exemple mobilisé plus de 70 sapeurs-pompiers pendant 2 jours, Avec les conditions climatiques d'aujourd'hui les départs de feux deviennent dramatiques. Dans les Pyrénées Atlantiques, en 2000, ils ont dû réagir face à la mort de 5 randonneurs asphyxiés ou brûlés par un feu non contrôlé. Ce genre d'intervention d'urgence coûte bien plus cher au SDIS que les actions de prévention par brûlage dirigé.

Un membre du CS remarque que les intervenants nous montrent là une méditerranéisation de l'Ariège, avec des risques de plus en plus élevés M. Clément constate en effet que les repousses de hêtre laissent leur place aux pins et aux chênes.

Si des brûlages sont programmés au printemps, les conséquences pourraient être dramatiques, et les vents chauds pourraient aggraver la pollution atmosphérique.

L'organisation des brûlages dirigés en Ariège, et leur encadrement

L'Ariège n'a pas de Commission Locale d'Ecobuage (CLE), car il s'agit d'un département morcelé, avec peu d'entente entre éleveurs. En 1998 le SDIS a repris l'encadrement des brûlages et en 2009 a été créée la cellule de brûlage dirigé de l'Ariège, à la suite d'un feu de 1300 hectares à Axiat.

Le code forestier indique que l'on ne peut pas mener du feu à moins de 200m d'un espace boisé, sauf les propriétaires et ayant droits. Les forestiers entretiennent cette bande de 200m comme pare-feu, notamment parfois par le feu.

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, entre 100 et 150 éleveurs ont été formés en 5 ans à la pratique du brûlage sur plus de 15 hectares. Depuis que ces formations ont lieu, depuis que les éleveurs sont sensibilisés, nos intervenants ont constaté une baisse des départs de feux dans des zones qui brûlaient beaucoup. Des visites de casernes de pompiers sont aussi proposées aux éleveurs, invités par la Chambre d'Agriculture et la Fédération Pastorale. Afin de faciliter l'usage de cette pratique et surtout son encadrement juridique, l'arrêté préfectoral a été révisé afin de supprimer le seuil à l'hectare (15ha), et de réduire considérablement les formulaires. Les délais de dépôt de dossier sont aussi mieux adaptés au calendrier de l'éleveur et à ses conditions de travail. Le nouvel arrêté préfectoral régissant cette démarche sera applicable dès 2019.

Chaque année ont lieu des Rencontres de réseau brûlage. Les professionnels sont formés, par exemple les agents de l'ONF.

Des exemples de brûlages et de techniques :

La préparation d'un pare-feu est présentée : il s'agit d'un layon débroussaillé sur terre humide.

Sur la commune d'Ornolac un brûlage dirigé a été organisé pour favoriser des actions cynégétiques et pour favoriser le retour des orchidées.

Le dépressage thermique est un brûlage dirigé en forêt, sur des pins déjà adultes. Un feu à la recul permet de brûler le sous-bois et le retour de l'herbe verte dessous permet le retour des bêtes pour le pâturage. Si le feu vient à gagner sur le tronc des arbres, un coup d'eau permet de le stopper.

Séance de questions/réponses

Un membre du CS questionne les intervenants sur l'intérêt des feux. Pour l'ONF un brûlage dirigé bien mené permet la protection des forêts contre les incendies. Le SDIS intervient gratuitement : un budget interne est consacré aux brûlages préventifs qui ne durent que 3 ou 4 heures à l'inverse des feux incontrôlés qui peuvent durer plusieurs jours. En résumé, le brûlage dirigé permet soit : le maintien du pastoralisme (50%) et la protection contre les feux de forêt incontrôlés (50%).

Un autre membre du CS s'interroge sur la potentielle augmentation du risque d'incendie lié à la pyrale du buis. C'est une thématique qui préoccupe M. Clément qui constate un risque accru : les buis qui tenaient les sols ne sont plus que carcasse et l'augmentation des risques incendie est certain.

Un autre membre du CS demande si des interventions de spécialistes sont possibles auprès du grand public pour améliorer la connaissance des brûlages. Un géographe du CS indique qu'il travaille sur la création d'un site web à destination du grand public. Ce projet de site internet progresse depuis 1 an grâce à un programme INTERREG : il permet de consulter l'ensemble de la documentation existante – liens vers des films, des données, les différentes pratiques...

Un membre du CS précise que les feux peuvent être freinés par le bois mort (étude de l'IRSTEA), qui augmente la rugosité des sols. Enlever la biomasse par le feu peut donc avoir des effets négatifs. Par ailleurs, cette même personne remet en question l'affirmation selon laquelle la biodiversité serait multipliée par 8 à 10 après un brûlage. Elle précise que la biodiversité ne s'évalue pas seulement à la quantité d'espèces présentes mais aux communautés en place. En effet, sur 3 ans, des communautés d'espèces pyrophiles peuvent apparaitre au détriment des communautés présentes avant le brûlage. M. Clément indique qu'il n'y a pas de spécialistes de la biodiversité présents dans les cellules de brûlage qui pourraient évaluer les impacts. Il prête au conseil scientifique un classeur répertoriant les conséquences des feux sur les milieux en fonction du type de feux.

Un autre membre du CS approuve la remarque précédente, et indique que le PNR a engagé des études sur les communautés (et non pas sur le nombre d'espèces) sur l'exploitation agricole de Loïc Defaut : en partenariat avec l'ANA, un suivi botanique et entomologique est réalisé sur des placettes, afin de comparer l'usage du feu et le débroussaillage mécanique. M. Clément insiste sur le fait qu'en montagne beaucoup de terrains sont non mécanisables et nécessitent malgré tout d'être entretenus. Il convient cependant que le débroussaillage est préférable s'il est possible, la biomasse restant au sol.

Enfin, une dernière question porte sur la prise en compte de ces pratiques dans les plans de gestion pastorale, les brûlages n'ayant pas d'intérêt s'il n'y a pas de pression pastorale ensuite. Un membre du CS répond que les Cellules Locales d'Ecobuage fonctionnent convenablement dans les Hautes Pyrénées grâce à une concertation efficace avec les services pastoraux et les éleveurs. Ainsi, toute la haute montagne est couverte par les commissions locales.

Les intervenants sont remerciés pour leur présentation.

RENCONTRES SCIENFITIQUES ET PROSPECTIVES

La présidente du CS présente des propositions pour un renouveau du format des rencontres des scientifiques qui auront lieu en octobre 2019, en précisant que l'année 2019 est un peu particulière car c'est l'année de la commémoration des 10 ans du PNR. Par ailleurs, elle explique que le bureau du PNR a sollicité le conseil scientifique pour préparer quelques événements de prospective territoriale auprès du grand public cette même année 2019.

En octobre 2019, proposition de rencontres des scientifiques sur deux jours : vendredi et samedi, dans le Couserans (à St Girons si possible) :

- Vendredi : le matin, conférences sur les travaux de scientifiques dans les 10 dernières années, sans thématique particulière, avec invitation de classes des lycées si possible. Repas sous forme de buffet. L'après-midi, sorties de terrain avec des scientifiques.
- Samedi : le matin, poursuite des conférences sur les travaux des scientifiques pour le grand public, et après midi sorties de terrain en forme d'ateliers prospectifs, à partir de lectures de paysages.

Puis, en novembre et décembre, deux ou trois ateliers prospectifs, le samedi ou en soirée, en appui sur des intervenants à définir, par exemple des universitaires comme la géographe Laurence Barthes, ou des associations comme l'institut des futurs souhaitables de Mathieu Baudin.

Le Conseil scientifique est invité à donner son avis sur le format proposé, les contenus envisagés, et aussi la logistique et les aspects organisationnels. En effet, l'ancien format a atteint ces limites : le vendredi les actifs peuvent rarement être présents, il y a peu de jeunes et de scolaires alors qu'il y a 3 lycées à St Girons. Un membre du CS précise qu'ils étaient invités, mais qu'ils ne sont pas venus.

Discussions:

Un membre du CS explique, pour la partie prospective, qu'il est peu favorable à l'intervention d'une association extérieure comme l'institut des futurs souhaitables et propose l'organisation de quelques « cafés débats »c'est-à-dire de petites conférences dans les bars pour discuter le plus possible avec le public. Ces ateliers seraient éclatés sur le territoire du PNR pour toucher le plus grand monde.

Cette même personne explique que la formule café fonctionne très bien mais aussi le système « colportage » de savoirs sur la place du village (proposé en Haute Garonne par le Conseil Départemental).

Selon un autre membre du CS, créer de toutes pièces un événement pour les 10 ans est une logique descendante qui n'a pas d'intérêt pour les habitants du PNR. Pour lui, le CS du PNR doit jouer sur son ancrage territorial fort et rester innovant.

Un autre membre du CS remarque que les activités de l'association des futurs souhaitables sont intéressantes mais dépassent les moyens d'un PNR.

Un autre membre du CS remarque que des personnes font le même type de prestation en local pour un coût moindre.

Un autre membre pense que les 10 ans sont effectivement l'occasion de renouveler le format des rencontres : les conférences classiques subissent une décrue de fréquentation. Donc le principe de colportage de savoirs ou de cafés science est intéressant. De même il n'est pas forcément souhaitable de garder deux journées contigües pour les rencontres des scientifiques 2019.

Un autre membre du CS fait référence à l'agora des savoirs qui a lieu de début novembre à fin avril à Montpelier avec des conférences hebdomadaires.

Dans le même ordre d'idée, un membre du CS propose l'organisation de « cafés du futur » sur les 20 ans à venir, avec des points de départ un peu provocateurs.

Le Conseil scientifique tombe d'accord sur le fait de proposer la thématique de « bilan & perspectives » ou « bilan et prospective » pour ces rencontres, et d'étudier la possibilité de changer de lieu, de format, de public et de réaliser des ateliers les plus participatifs possibles. Il est proposé de monter un groupe de travail spécifique pour l'organisation de ces événements.

AVANCEE DES GROUPES DE TRAVAIL

Cet été le groupe de travail sur le projet de réserve naturelle souterraine a réalisé de nombreuses sorties de terrain afin d'assoir une méthodologie pertinente d'un point de vue scientifique.

Aujourd'hui une cinquantaine de sites sont étudiés, dans un tableau répertoriant des critères naturalistes et hydrologiques. Les prochains travaux consisteront à y ajouter des critères de faisabilité, de foncier, et d'enjeux spéléo.

Un membre du CS précise qu'il s'agit d'un projet peu partagé, qui, à son avis, manque à ce jour d'assise scientifique et menacerait des emplois. Ce membre du CS pense que les brevets d'état qui encadrent les scolaires et d'autres publics dans le monde souterrain, pourraient être contraints d'arrêter leur activité. Pour les spéléologues, l'enjeu majeur serait plus un enjeu de recherche qu'un enjeu de protection. D'où leur critique de ce projet de réserve.

POINT CALENDRIER

- * novembre 2018 publication Lettre scientifique sur le Garbet
- * 8 novembre 2018, puis 24 janvier 2019 après midi : prochaines réunions du groupe de travail sur les feux pastoraux, finalisation du rapport du groupe de travail en janvier 2019
- * 21 novembre 2018 : prochaine réunion du groupe de travail sur la RNN
- * 17/24 ou 31 janvier 2019 : prochaine réunion du CS
- * automne 2019 : prochaines rencontres scientifiques, ateliers prospectifs

Propositions de dates pour le prochain CS :

- Jeudi 24/01 matin en priorité

Et aussi

- Jeudi 17/01
- Jeudi 31/01

Les matins et après midi de ces deux dates seront proposés aux membres du conseil scientifique dans un doodle.